

arithmétique de la grande extension de la mesure relative à la stabilisation par rapport à la mesure du gouvernement dont faisait partie l'honorable député.

De plus, pour ce qui est de certaines denrées, leur prix de soutien a été établi à un niveau relativement élevé et plus particulièrement les produits laitiers qui se vendent à des prix plus élevés que n'en touchent les producteurs laitiers nulle part ailleurs dans le monde. A mon avis, l'honorable représentant devrait se réjouir de cette situation au lieu d'essayer de condamner ce qui a été accompli. Il a parlé du prix de soutien du maïs et demandé un prix de soutien de \$1.45. Je voudrais lui faire remarquer combien cela n'est pas réaliste et, selon les apparences, combien peu il est au courant de la situation quand il demande un prix de soutien de \$1.45 pour le maïs cultivé au Canada puisque le prix de soutien aux États-Unis est établi à \$1.12.

**L'hon. M. Martin:** J'ai parlé de la demande formulée par les producteurs de maïs eux-mêmes et j'ai demandé au ministre de nous dire quelle est son attitude au sujet de ces vœux.

**L'hon. M. Harkness:** Bien des fois, nous avons communiqué avec les producteurs de maïs à propos de cette question et nous leur avons demandé d'établir une base ferme pour le prix de soutien. Ce qui crée la principale difficulté, c'est la siccité variable du maïs. Si le maïs est séché mécaniquement, sa valeur, pour en mouler de la farine de maïs ou faire d'autres produits de cette nature est diminuée. Il ne peut servir à certaines de ces fins et, par conséquent, il est extrêmement difficile d'arriver à une base sur laquelle on pourrait fonder et mettre en vigueur un prix de soutien. C'est la seule raison pour laquelle il existe une difficulté ou un retard au sujet du prix de soutien. Les cultivateurs de la région le savent parfaitement.

**L'hon. M. Martin:** On a établi un prix de soutien aux États-Unis.

**L'hon. M. Harkness:** Oui.

**L'hon. M. Martin:** La situation est cependant la même.

**L'hon. M. Harkness:** Non, elle n'est pas la même.

**L'hon. M. Martin:** Le problème de l'humidité y est le même.

**L'hon. M. Harkness:** Non. L'honorable député a aussi posé une question au sujet du prix de soutien à l'égard du soja. On sait parfaitement que nous n'avons pas pour ligne de conduite d'annoncer longtemps d'avance que nous allons établir un certain prix. Le prix sera déterminé après que nous aurons obtenu

tous les renseignements nécessaires des producteurs ainsi que l'avis du comité consultatif de l'Office de stabilisation sur le sujet. Je ne suis certes pas en mesure de déclarer quel sera le prix de soutien à l'égard du soja.

Poursuivant sa belle dialectique, l'honorable député a tenté de broser un tableau sombre et bien misérable de l'agriculture de l'Est du Canada. La situation est bien défavorable a-t-il dit, et il en était fort inquiet. Si l'honorable député veut bien se reporter au tableau que j'ai consigné au hansard le 6 mars, page 1758, il verra que dans chaque cas le revenu brut en Ontario et Québec était de beaucoup le plus élevé que les cultivateurs aient jamais touché.

**L'hon. M. Martin:** Et le revenu net?

**L'hon. M. Harkness:** L'honorable député a beaucoup fait état du revenu net. Eh bien, le revenu net, comme le ministre des Finances l'a dit hier soir, s'est tout simplement amélioré de 24 p. 100 environ par rapport à 1957. Proportionnellement, le revenu net s'est beaucoup plus amélioré que le revenu brut. Le revenu brut avait augmenté de 10 p. 100 par rapport à 1957, tandis que le revenu net augmentait de près de 24 p. 100.

**M. Peters:** Pure conjecture.

**L'hon. M. Harkness:** Voilà l'accueil que les honorables vis-à-vis réservent aux données statistiques qu'ils ne veulent pas accepter. L'honorable député qui vient de m'interrompre a cité des statistiques au comité il y a quelques semaines tirées, je pense, entièrement de son cerveau, car elles ne concordent aucunement avec les statistiques et du Bureau fédéral de la statistique et du ministère de l'Agriculture. Ces chiffres mêmes,—et je donnerai au comité les chiffres intéressants les années précédentes,—ont été publiés il y a quelques jours par la Division de la recherche et du développement du Bureau fédéral de la statistique à l'égard des comptes nationaux. Ces chiffres figurent dans un gros volume; ces calculs établissent à 1,202 millions de dollars le montant du revenu net pour 1958. En 1957, il atteignait 968 millions de dollars; cela représente donc une augmentation de 23.8 p. 100 du revenu net cette année en comparaison de l'année dernière.

Si les honorables députés le désirent, ils peuvent obtenir cette publication du Bureau fédéral de la statistique et consulter eux-mêmes les chiffres. On peut ajouter foi à toutes les données statistiques que je cite et je transmets avec plaisir la source de mes renseignements, ce que ne font pas certains des honorables vis-à-vis. Quand certaines gens n'acceptent pas ces données statistiques, en particulier les membres du groupe cécé-fiste, ils les mettent en doute et disent qu'elles

[L'hon. M. Harkness.]